

LA TUTELLE DES URSULINES DE L'UNION ROMAINE RECRUTE

Pour Pau (64), un chef d'établissement du second degré pour un collège sous tutelle méricienne appartenant à l'ensemble scolaire Sainte Ursule.

L'ensemble scolaire Sainte Ursule est membre du réseau des établissements de la tutelle des Ursulines de l'Union Romaine. Il comprend une école (500 élèves) et un collège (575 élèves). Un protocole de pilotage de l'ensemble scolaire devra être travaillé et rédigé avec la tutelle afin d'organiser la coordination de l'ensemble scolaire.

L'établissement est inséré dans l'Enseignement Catholique diocésain avec lequel il dialogue et travaille en s'intégrant dans le Projet Éducatif Diocésain. *

Rémunération sur la base du statut du chef d'établissement de l'Enseignement Catholique.

Profil recherché (liste non exhaustive) :

Avoir de l'expérience en tant que chef d'établissement ou adjoint

Avoir l'expérience d'un ensemble scolaire est fortement souhaité.

Être capable de collaborer en concertation régulière avec le chef d'établissement de l'école.

Être capable de faire vivre une animation pastorale dynamique au service des jeunes et de leur croissance.

Être capable de veiller à la cohérence éducative dans le respect du projet éducatif.

Avoir des capacités de management collaboratif et le souci de déléguer au sein de son équipe.

Avoir le souci de mettre en œuvre le charisme méricien et d'encourager son équipe à participer activement aux propositions de la tutelle

Organiser son action en lien avec les conseils d'administration des OGEC

Limite de dépôt des candidatures : 24 mai 2025

Envoyer dossier de candidature, comprenant CV, lettre de motivation et de candidature, à **M. Franck BOUZAT, délégué de tutelle**, par mail : deleguedetutelle@mericiens.eu en précisant en objet : « **candidature collège PAU** »